



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique du second degré

**Inspecteurs d'académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux**

Affaire suivie par :

Les IA-IPR de Lettres

Tél : 05 36 25 72 14/15/16

Mél : secretariat-insp2d@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 7 septembre 2021

Les inspecteurs d'académie-
Inspecteurs pédagogiques régionaux de Lettres

à

Mesdames et messieurs les professeurs de Lettres
s/c
Mesdames et messieurs les chefs d'établissements

Objet : Lettre de rentrée 2021 de l'inspection pédagogique régionale des lettres

L'équipe des IA-IPR de lettres de l'académie de Toulouse a le plaisir d'accueillir cette année deux nouvelles collègues, mesdames BARDET et PARANTEAU, qui rejoignent mesdames ARLAUD, CICLAIRE, DAVID, FAURIE-HERBERT, IA-IPR de lettres, et monsieur CANO HERNANDEZ, faisant fonction d'IA-IPR. Madame HUMBLET a obtenu sa mutation pour l'académie de Montpellier.

L'année scolaire écoulée a connu son lot de difficultés dans le contexte d'une crise sanitaire qui se prolonge. Une nouvelle fois, vous avez su faire preuve de réactivité et de professionnalisme en adaptant les modalités de votre enseignement aux contraintes des protocoles sanitaires qui se sont posées et contribuer à la mise en œuvre des examens nationaux en préparant les élèves et en assurant les missions d'examineurs.

A l'occasion de cette rentrée, nous souhaitons tout d'abord vous remercier vivement pour l'engagement dont vous avez une nouvelle fois fait preuve et vous faire part de notre soutien.

Nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui font leur entrée dans l'académie de Toulouse, ainsi qu'aux collègues stagiaires. Nous remercions les professeurs qui ont accepté les fonctions de tuteurs et nous engageons l'ensemble des équipes de lettres à accueillir au mieux leurs nouveaux collègues, en ayant à cœur de les accompagner collectivement dans la construction de leurs pratiques professionnelles.

Vous trouverez dans cette lettre de rentrée un encart commun des IA-IPR de l'académie, suivi des informations propres à notre discipline.

I - Encart commun du collège des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux de l'académie de Toulouse

Le collège des IA-IPR de l'académie de Toulouse vous souhaite une bonne rentrée scolaire et vous adresse cette lettre pour porter à votre attention ses principaux axes de travail de l'année scolaire à venir. Comme pour la rentrée précédente, il s'agit en premier lieu de considérer les conditions d'enseignement particulières de l'année passée, notamment dans de nombreux lycées. Il convient plus que jamais de tenir compte d'une hétérogénéité probable des acquis des élèves, peut-être plus importante qu'en temps ordinaire et d'accorder de l'attention aux évaluations de début septembre, quels que soient les niveaux d'enseignement.

Les axes de travail académique intègrent d'abord, de façon plus globale, une réflexion sur l'évaluation. Ils donnent ensuite, dans la continuité des années précédentes, une place prioritaire à l'apprentissage de l'oral et à la valorisation des pratiques pédagogiques qui en découlent, ainsi qu'au déploiement de « Devoirs faits » et aux liaisons inter-cycles.

1 Un nouveau cadre pour l'évaluation et le contrôle continu au LGT, dans la perspective du baccalauréat 2022

Le contrôle continu, qui représentera dès la session 2022 40 % de la note du baccalauréat, devient certificatif, ce qui implique la nécessité d'une concertation et d'une harmonisation pour construire une culture commune de l'évaluation,

de la seconde à la terminale. Des textes nationaux et un guide pédagogique rédigé par l'Inspection générale (parution prochaine), fixent le cadre et les modalités du travail à conduire. Une réflexion en établissement, qui engage l'ensemble de l'équipe pédagogique, doit aboutir à l'élaboration d'un projet d'évaluation.

Le collège des IA-IPR sera attentif à accompagner les équipes dans le cadre de la rédaction de ce projet et de la mise en œuvre de pratiques d'évaluation qui garantissent à tous les élèves une équité de traitement, dans le respect de la marge de liberté pédagogique propre à chaque discipline.

2 Au collège, la poursuite de « Devoirs faits » et l'action en faveur de la continuité école-collège
Le dispositif « Devoirs faits » est maintenant bien en place dans les établissements de l'académie. Les IA-IPR se mobilisent pour vous aider à approfondir la réflexion pédagogique à la fois sur la nature et le sens des devoirs ainsi que sur l'articulation entre le travail en classe et hors de la classe. La place du numérique dans le dispositif pourra par ailleurs être développée, sachant qu'un certain nombre de collèges expérimentent dès cette année « e-Devoirs faits ».

Dans le cadre de la continuité école-collège, une attention particulière sera portée à l'exploitation des résultats des évaluations menées en début de classe de 6e. En prolongement, les plans français et mathématiques se poursuivent ; ils doivent contribuer à l'acquisition par les élèves des compétences fondamentales (lire, dire, écrire, compter) qui concernent l'ensemble des disciplines.

3 Au collège et au lycée, la poursuite des actions entreprises pour valoriser l'oral en classe
Un travail de formation et d'accompagnement important a été mené, en 2020-2021, en lycée : vademecum, parcours M@gistère, webinaires, réunions d'équipes, formations sur les techniques oratoires... Un document du collège des IA-IPR regroupe l'ensemble de ces ressources.
Ce travail doit être poursuivi à tous les niveaux d'enseignement, y compris en collège, par les professeurs de toutes les disciplines et par les équipes de vie scolaire.

II - Informations relatives à l'enseignement des lettres et des LCA

1- Plan de formation académique

Nous vous rappelons que la date limite des inscriptions au plan académique de formation est le **16 SEPTEMBRE** <https://disciplines.ac-toulouse.fr/dafpen/le-plan-academique-de-formation-paf>. Nous avons souhaité mettre en place une politique cohérente de formation du collège au lycée et en post-bac. Une partie des formations qui avaient été proposées l'année précédente, mais qui n'ont pas toujours pu se dérouler en raison du contexte, sont reconduites.

2- Programmes, ressources, informations métier.

Nous vous engageons à consulter régulièrement le **site académique** des lettres : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/lettres/accueil>.

Vous y trouverez des informations professionnelles (programmes, programmes limitatifs des examens, évaluations nationales et tests de positionnement...) et des propositions de ressources (pistes de séquences, lien vers des ressources didactiques et pédagogiques ...).

Bien évidemment nous reviendrons vers vous si l'actualité l'exige (parution de programmes limitatifs, préconisations nationales ou académiques, etc.).

N'hésitez pas à contribuer à la nouvelle rubrique « Nos collègues lisent... » (<https://disciplines.ac-toulouse.fr/lettres/nos-collegues-lisent-nouvelle-rubrique-sur-le-site-des-lettres-de-toulouse>) en envoyant vos textes à laurence.ciclaire@ac-toulouse.fr.

3- Focus sur les évaluations en classe de sixième

Une attention particulière sera portée à l'analyse et l'exploitation des résultats, notamment sur la question des pratiques de lecture à mener en classe.

4- Focus sur la mise en œuvre de l'enseignement expérimental facultatif en 6e Français et culture antique dans dix collèges de l'académie

Loin d'être une initiation anticipée au latin ou au grec, il vise à renforcer et approfondir les apprentissages linguistiques en français et développer la culture littéraire par la confrontation avec les langues anciennes. Il œuvre ainsi à la continuité école-collège. Vous trouverez le programme définitif publié au BO du 8 juillet 2021 sur le site académique. Ce nouvel enseignement, tout comme les programmes de collège et de lycée, soulignent que les LCA favorisent l'égalité des chances, nourrissent l'ambition scolaire et contribuent à des parcours d'excellence pour tous les élèves, notamment les plus fragiles.

5- Poursuite de l'expérimentation de l'enseignement de l'éloquence en classe de troisième dans une dizaine de collèges de l'académie.

N'hésitez à nous faire part de votre engagement le cas échéant dans ce champ de l'oral.

6- Focus sur l'évaluation et le contrôle continu en LGT

Un **guide de l'évaluation** proposé par l'inspection générale paraîtra sous peu, faisant le point sur les différentes modalités d'évaluation possibles à l'écrit et à l'oral dans chacune des disciplines.

Nous reviendrons vers les équipes de lettres sur toutes ces questions très prochainement.

7- Concours académiques

Le concours d'éloquence sera reconduit pour la treizième année consécutive. Ce concours concerne les classes de seconde des lycées généraux, technologiques et professionnels et devrait se dérouler en janvier 2022 avec l'académie de Montpellier. Le thème retenu cette année est le suivant : « Fraternité ».

Le concours d'orthographe des collégiens « Les Chevaliers des mots » n'a pu avoir lieu en 2020-21, mais il sera reconduit pour notre plus grand plaisir cette année.

Le prix des jeunes poètes de l'Académie des Jeux Floraux est l'occasion de perpétuer la tradition historique des Jeux Floraux toulousains. Cette année encore, nous vous suggérons d'y inscrire vos classes. <http://jeuxfloraux.fr/63.html>

En langues et cultures de l'Antiquité, nous reviendrons vers vous pour vous donner toutes les précisions utiles concernant les concours proposés par l'ARTELA et l'association du Rallye latin.

Assurés que vous êtes, comme nous, nourris par vos lectures, par votre goût pour l'écriture, la littérature et les arts et portés par le désir de faire réussir tous vos élèves, nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

L'équipe des IA-IPR de lettres.

Valérie ARLAUD : valerie.arlaud@ac-toulouse.fr

Caroline BARDET : caroline.bardet1@ac-toulouse.fr

Laurence CICLAIRE : laurence.ciclaire@ac-toulouse.fr

Sophie DAVID : sophie.david@ac-toulouse.fr

Anne FAURIE-HERBERT : anne.faurie-herbert@ac-toulouse.fr

Dominique PARANTEAU : dominique.paranteau@ac-toulouse.fr

Michel CANO-HERNANDEZ : michel.cano-hernandez@ac-toulouse.fr